

Réunion du 17 décembre 2019

P.V. n° 17

Président : M. GUIGNARD.

Présents : MM. BOESSO – CHARBONNIER.

Administratifs : MM. VALLET - MOUTHAUD.

CHAMPIONNATS

REGIONAL 2

Match n° 21423356 – Poule D – Jarnac Sports / F.C. Vallée du Lot Villeneuve sur Lot du 08/12/2019

Match non-joué suite au terrain déclaré impraticable par l'arbitre M. Lucas SARDIN.

Le club du F.C. Vallée du Lot Villeneuve sur Lot sera crédité de 186.85 euros (185 km x 1.01 euro) par débit de la LFNA.

REGIONAL 3

Match n° 21423886 – Poule B – A.S. Echiré St-Gelais (2) / A.S. Aiffres du 08/12/2019

Match non-joué suite à un arrêté municipal présenté par un représentant de la Mairie à 14h45.

Le club de l'A.S. Aiffres sera crédité de 17.17 euros (17 km x 1.01 euro) par débit de la LFNA.

Match n° 21423892 – Poule B – A.S. Cabariotaise / Stade Vouillé du 14/12/2019

Match non-joué suite au terrain déclaré impraticable par l'arbitre M. Zakaria OUFRASSI.

Le club de Stade Vouillé sera crédité de 68.68 euros (68 km x 1.01 euro) par débit de la LFNA.

FEMININES REGIONAL 2

Match n° 21433921 – Poule A – U.A. Niort St-Florent / E.S. Nouaillé du 08/12/2019

Match non-joué suite au terrain déclaré impraticable par l'arbitre M. Nicolas GUITTON.

Le club de l'E.S. Nouaillé sera crédité de 80.80 euros (80 km x 1.01 euro) par débit de la LFNA.

Prochaine réunion : sur convocation.

Le Président,
Daniel GUIGNARD
Le Secrétaire de séance,
Philippe MOUTHAUD

Procès-Verbal validé le 18/12/2019 par le Secrétaire Général, Luc RABAT.